

APPEL DE CONTRIBUTIONS

NUMÉRO 60 – La médiation culturelle - Automne 2008

La médiation pose la question des rapports entre les membres d'une collectivité et le monde qu'ils construisent. Elle permet ainsi de se focaliser sur les intermédiaires et de montrer leur rôle actif dans la production des subjectivités et des objets. En matière culturelle, le constat est celui des difficultés de l'accès immédiat de tous aux œuvres artistiques et culturelles. L'enjeu est donc de favoriser les liens et les passages, de faciliter les liaisons. Les définitions canoniques de la médiation se partagent dès lors entre plusieurs tendances. Les unes insistent sur la nécessité de favoriser la rencontre entre l'œuvre artistique et son destinataire ; les autres élargissent encore la définition pour désigner toute fonction de développement culturel, d'expression individuelle et collective, de participation.

Le numéro 60 de Lien social et Politiques propose d'aborder la médiation culturelle sous l'angle des politiques publiques tout autant que la société civile et les modalités d'expression de la personne, dans l'ensemble des situations de culture légitime, illégitime, émergente, résistante, marginale. Trois axes sont proposés :

- La notion de médiation culturelle. Les débats sur la médiation culturelle ont sans aucun doute permis de sortir de l'opposition trop souvent systématique entre « démocratisation de la culture » et de la « démocratie culturelle », mais le concept demeure ambigu. En quoi consiste précisément la médiation culturelle? Peut-elle se résumer à « amener la culture » à des gens qui n'en n'auraient pas? Comment d'ailleurs penser la culture dans des contextes pluriels où naissent de nouvelles formes d'inclusion et d'exclusion, de solidarité et de stigmatisation ?

- Les médiateurs culturels. Rendre la culture accessible à tous requiert l'intercession de médiateurs. Mais qui sont ces médiateurs et comment leur profil a-t-il évolué au fil des décennies? Aujourd'hui, le problème n'est plus seulement de sensibiliser les populations à la culture, mais également de soutenir les mutations du champ culturel en collaboration avec les élus, les administrations culturelles locales et nationales, les créateurs. Par ailleurs, aux acteurs désignés que sont les médiateurs professionnels (l'ensemble des animateurs et accompagnateurs, entremetteurs, traducteurs, interprètes, passeurs de culture, go-betweens, gate-keepers, etc.), nous devons ajouter les acteurs parfois moins visibles, voire anonymes, qui participent à la transmission du sens, au transfert et à l'interculturalisme, des pratiques culturelles. Une telle réflexion ne porte plus exclusivement sur les fonctions médiatrices spécifiques ou sur l'ensemble des experts de la culture, dont le statut s'est progressivement codifié, mais inclut l'artiste, le citoyen, les publics et les non-publics, les intermédiaires et les œuvres elles-mêmes.

- Des pratiques de médiation. L'accent est mis sur le rôle très concret des pratiques de médiation entendue au sens large, leurs succès et leurs échecs, les reconquêtes et les régressions, face à la recomposition des inégalités de tous ordres. Par exemple : l'art participatif ou communautaire en tant qu'agent de changement social ; la revitalisation ou le détournement des espaces interstitiels en milieux urbain et rural ; la représentation de l'altérité (l'étranger, la nature, le désir, la mort, la maladie, la violence...) dans les expériences de médiation auprès de populations marginalisées, etc.

Les propositions d'articles doivent être adressées pour le 30 novembre 2007 à :

Louis Jacob
Département de sociologie
Université du Québec
Montréal
jacob.louis@uqam.ca

Blanche Le Bihan-Youinou
LAPSS
Ecole nationale de la santé publique
Rennes
blebihan@ensp.fr

Les articles seront à envoyer pour le 30 avril 2008.